



Cooperation to Disarm

RECSA

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DU RECSA

8^{ème} numéro

Janvier – Juin 2010

Notre vision

Une sous-région sécurisée dans un continent paisible indemne de toute prolifération d'armes

Notre mission

Coordonner l'action contre la prolifération d'armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique

Le Kenya reçoit le logiciel permettant de contrôler le courtage et les courtiers d'armes légères



Prof. Georges Saitoti, Ministre kenyan pour l'Administration Provinciale et la Sécurité Intérieure (au centre), Dr. Francis K. Sang, Secrétaire Exécutif du RECSA (deuxième en partant de la gauche) et Jacqueline Seck Diouf, ancienne directrice de l'UNREC (deuxième en partant de la droite) lors de la cérémonie de remise du logiciel pour le courtage et les courtiers

Le 3 mars 2010, le Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC) a formellement remis au gouvernement du Kenya un registre électronique standardisé pour les courtiers en armes légères.

Le logiciel a été mis au point par l'UNREC dans le cadre de son projet dénommé "Réglementer le courtage en armes légères en Afrique de l'Est" et conformément au protocole d'accord signé en juillet 2009 avec le RECSA. Le logiciel permettra de gérer les informations sur les courtiers en armement et d'enregistrer les autorisations qui leur sont délivrées conformément au Guide des Meilleures Pratiques pour la Mise en Oeuvre de la Déclaration Nairobi et du Protocole de Nairobi sur les Armes Légères et de Petit Calibre du RECSA.



Ce projet est mis en œuvre au Burundi, à Djibouti, au Kenya, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. Son but est de renforcer les capacités des Etats de l'Afrique de l'Est en matière de réglementation des courtiers et du courtage sur leurs territoires.

Le Kenya est le premier pays

à recevoir le logiciel de contrôle du courtage, installé le 17 février 2010 sur un nouvel ordinateur acquis au titre du projet par le Bureau Centrale des Armes à Feu. Grâce à la collaboration étroite et active du Point Focal National du Kenya sur les armes légères et au soutien d'un consultant, un certain nombre de courtiers en armement menant leurs

activités au Kenya, ont été identifiés et seront enregistrés et leurs activités seront contrôlées à l'aide de ce logiciel. Il s'agit d'un important outil pratique, qui permet d'aider les pays de l'Afrique de l'Est à lutter contre la prolifération et les transferts illicites sur leurs territoires.

Sensibilisation des Hauts-responsables gouvernementaux

Le RECSA a effectué une visite en République du Congo, le 13ème pays membre à y adhérer tout récemment, en vue de sensibiliser les ministères et départements gouvernementaux sur le Protocole de Nairobi. Au cours de la visite prévue pour permettre au RECSA de donner des orientations au nouveau pays membre, la délégation a examiné la structure du Point focal national sur le contrôle et la gestion des armes légères (PFN) qui sera bientôt mis sur pied. Durant la visite, le RECSA a officiellement remis une machine électronique devant servir à marquer les armes achetées par le gouvernement. En vue d'orienter la République du Congo pour la mise en place du PFN, le RECSA a financé une visite de responsables gouvernementaux au Burundi pour tirer des leçons de l'expérience du pays en matière de gestion d'une commission qui traite des questions liées aux armes légères et de petit calibre.

Le RECSA a effectué, en collaboration avec la CIRGL, une visite en Zambie pour sensibiliser les hauts-responsables gouvernementaux sur les activités de l'organisation et le Protocole de Nairobi, et organiser une formation dans le domaine du marquage d'armes sur le fonctionnement et l'utilisation de la machine à marquer Couth 2000. La formation dans le domaine du marquage d'armes a été organisée à l'intention des fonctionnaires de la Police, de l'Armée, des Eaux et Forêts et des Forces aériennes. La Zambie est l'un des pays dans lesquels le RECSA intervient dans le cadre de la collaboration CIRGL-RECSA.

Mise en œuvre du Plan d'action national du Rwanda

L'année dernière, le Gouvernement rwandais a approuvé un Plan d'action national (PAN) pour le contrôle et la gestion des armes légères, élaboré pour le pays avec le soutien du RECSA. La mise en œuvre dudit plan a démarré avec la formation des équipes opérationnelles provinciales dans le but de renforcer leurs capacités de mise en œuvre de la stratégie des armes légères au niveau communautaire. La formation a permis de sensibiliser les équipes opérationnelles sur le Protocole de Nairobi, la loi sur les armes à feu qui est entrée récemment en vigueur au Rwanda et le rôle des équipes opérationnelles dans la mise en œuvre des PAN dans leurs régions.

Pendant la période de reportage, le RECSA a apporté un appui au PFN du Rwanda pour la sensibilisation sur les opérations de désarmement menées par le Gouvernement dans six districts. La sensibilisation avait pour but de mobiliser le soutien communautaire à l'opération de cession volontaire d'armes menée à travers le pays. L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action national sur les armes légères élaboré par le pays et a bénéficié de l'attention des media.

10ème anniversaire de la Journée de la Déclaration de Nairobi

Le RECSA s'est joint au Point focal national du Djibouti pour mener une campagne de sensibilisation sur les armes légères à l'occasion du 10ème anniversaire de la signature de la Déclaration de Nairobi. Le 15 mars, à l'occasion du 10ème anniversaire de la signature de la Déclaration de Nairobi sur le problème de la prolifération des armes légères et de petit calibre illégaux dans la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique, les membres du Comité technique consultatif du RECSA se sont joints au personnel du Secrétariat exécutif et aux responsables gouvernementaux du Djibouti, à la société civile et aux media pour une marche en vue de sensibiliser l'opinion publique sur la question des armes légères. Les festivités ont été marquées par une cérémonie de destruction publique de 50 armes en présence de l'Honorable Yacin Elmi



Des membres de la société civile portent une bannière lors de la marche de rue marquant le 10ème anniversaire de la Déclaration de Nairobi organisé à Djibouti.

BOUH, président en exercice du Conseil des ministres du RECSA et aussi Ministre de l'intérieur du Djibouti.

Le PFN du Kenya a aussi apporté son soutien financier à la campagne de sensibilisation du public sur la journée et sur le problème des armes légères à travers la publication d'un supplément et la production de matériels d'information. Un total de 2 545 armes a été publiquement détruit.

Réunion du Comité Technique Consultatif du RECSA

Le Comité technique consultatif du RECSA (CTC) a tenu sa 6ème réunion, le 14 mars à Kempinski Palace Hotel à Djibouti. La réunion a examiné et approuvé l'avant-projet de politique du genre élaboré en Décembre 2009. La politique sera soumise à l'examen de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

En outre, trois sous-comités du CTC ont été créés pour examiner les questions relatives aux finances et à l'audit, aux ressources humaines, et à la planification et aux opérations. La création des comités vise au renforcement de l'efficacité des opérations menées par le Secrétariat. La réunion a aussi obtenu un rapport du Secrétaire exécutif, Dr Francis K. Sang, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole de Nairobi depuis la tenue de la 5ème réunion du Conseil des ministres en Avril 2009.



Marquage d'armes

Le RECSA effectue présentement des visites dans les pays membres pour contrôler la mise en œuvre du marquage d'armes. Une visite effectuée en Mars en Ethiopie a permis de constater que 4 824 armes à feu avaient été marquées dans l'arsenal de la Police Fédérale à Addis-Ababa.

Des visites similaires effectuées en Ouganda, en Tanzanie et aux Seychelles ont permis de noter que des milliers d'armes ont été marquées à ce jour. Aux Seychelles, l'Armée a marqué plus de 1 000 armes tandis que la Police en a marqué plus de 300. L'Armée ougandaise a marqué plus de 19 500 armes (dont 4 500 appartiennent aux militaires chargés des opérations de maintien de la paix en Somalie), tandis que la Police en a marqué 4 598.

Entre le 24 et le 27 juin, le RECSA a organisé une formation sur le marquage d'armes à Juba, au Sud Soudan. La formation qui était hautement appréciée par le gouvernement du Sud Soudan, et au cours de laquelle la méthode d'utilisation de la machine Couth MC 2000 a été démontrée, a été assurée en collaboration avec Advanced Marking Systems d'Afrique du Sud. Deux de ces machines ont été offertes par le RECSA au Sud Soudan en vue de leur utilisation par la Police et l'Armée pour le marquage des armes appartenant à l'Etat.

Atelier régional des médias



Les journalistes participants à l'atelier des médias posent pour une photo de groupe avec l'Hon. Samuel Poghishio, EGH, MP, Ministre pour l'information et la communication de la République du Kenya (sixième en partant de la droite), assis à côté de lui, Dr. Francis K. Sang (Secrétaire exécutif du RECSA) et Mr. Kenneth Mpyisi, Directeur du Bureau de Nairobi de l'Institut d'Etudes de Sécurité

En reconnaissance du rôle crucial joué par les media en matière d'information du public, le RECSA a réuni, en collaboration avec l'Institut des études de sécurité, les journalistes de la presse écrite et électronique des pays membres, pour un atelier de deux jours sur les média à Mombasa au Kenya. La réunion a été officiellement ouverte par l'Honorable Samuel Phogishio, ministre de la Communication et de l'Information du Kenya.

La réunion a été pour les deux organisations, l'occasion de sensibiliser sur leurs activités dans la région, les questions relatives aux armes légères et au vol de bétail, le Protocole de Nairobi sur les armes légères, le Protocole sur le vol de bétail et d'autres questions connexes. Les journalistes ont eu l'occasion d'échanger des informations sur les difficultés qu'ils rencontrent au cours des reportages sur les questions de sécurité.

La réunion a entre autres recommandé la convocation d'ateliers similaires au niveau national afin de toucher plus de journalistes. Le RECSA et l'ISS ont été aussi encouragés à faciliter des visites des journalistes aux communautés touchées

par le problème des armes légères et du vol de bétail en vue d'effectuer de meilleurs reportages sur la question. De plus, les gouvernements de la région ont été invités à fournir aisément aux media, des informations sur la sécurité afin de leur permettre de donner des reportages précis au public et de promouvoir la responsabilité.

La réunion a entre autres recommandé la convocation d'ateliers similaires au niveau national

afin de toucher plus de journalistes. Le RECSA et l'ISS ont été aussi encouragés à faciliter des visites des journalistes aux communautés touchées par le problème des armes légères et du vol de bétail en vue d'effectuer de meilleurs reportages sur la question. De plus, les gouvernements de la région ont été invités à fournir aisément aux media, des informations sur la sécurité afin de leur permettre de donner des reportages précis au public et de promouvoir la responsabilité.

Forum de dialogue des partenaires

Dans le cadre de son projet de stratégie quinquennale, (juillet 2009 – 2014), le RECSA envisage d'intensifier la collaboration avec ses partenaires essentiels aux niveaux national et régional.

A ce titre, le Secrétariat a abrité le deuxième forum annuel de dialogue des partenaires à la mise en œuvre qui a réuni les

organisations non-gouvernementales et intergouvernementales concernées par la mise en œuvre des activités sur les armes légères dans la région. Le but de la réunion a été de partager des informations sur les activités menées par chaque organisation et de créer des synergies entre les organisations.

Le RECSA a eu l'occasion de donner

des informations actualisées à ses partenaires sur les activités menées par le centre depuis la dernière réunion des partenaires tenue en Février 2009. Les organisations participantes ont présenté leurs axes prioritaires d'intervention et les interventions programmées en vue de permettre l'identification des domaines de coopération mutuelle.

Lancement du Projet de désarmement régional

Le RECSA a obtenu par l'intermédiaire du PNUD, un financement du gouvernement japonais dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet régional de désarmement d'une durée d'un an. Il est prévu que le projet sur le Renforcement de la sécurité humaine dans la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique par la prévention de la prolifération des armes légères illicites par un désarmement pratique produise les meilleures pratiques en matière de désarmement afin d'intensifier la coopération transfrontalière entre les pays par le désarmement des groupes illégalement armés. Une étude préliminaire est actuellement en train d'être menée en Ethiopie, au Kenya, au Soudan et en Ethiopie pour aider à l'élaboration du guide.

Au titre du projet, le RECSA doit élaborer un logiciel de gestion des informations sur les armes légères et de petit calibre pour ses pays membres (lire l'article réservé au logiciel dans ce bulletin). Les pays membres doivent aussi bénéficier d'un soutien pour entreprendre la destruction des stocks gouvernementaux obsolètes/en surplus et des armes



L'invité d'honneur, M. Victor Okioma, 1er Secrétaire adjoint du Ministre de l'Administration Provinciale et de la Sécurité Intérieure (cinquième en partant de la gauche). A sa droite, Mme Tomoko Nishimoto, Directeur pays du PNUD-Kenya et Francis K. Sang, Secrétaire exécutif du RECSA.

illégalement récupérées.

Le projet a été officiellement lancé le 20 avril à Mombasa au Kenya. Le lancement a été suivi d'une réunion régionale de deux jours pour discuter du désarmement pratique. Les pays membres du RECSA, les organismes intergouvernementaux et la société civile ont échangé les expériences acquises au niveau de leurs activités de désarmement.

Séminaire organisé dans le cadre du Projet de l'UE pour la Région du RECSA

Les 21 et 22 mai, le RECSA a réuni les parties prenantes du projet continental financé par l'Union Européenne.

La réunion a enregistré la participation des représentants des organisations suivantes : la Commission de l'Union africaine, la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA), INTERPOL, le Forum pour la paix en Afrique (APFO), Amani Forum, l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA), le Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Est (EAANSA), Initiative sous-régionale d'appui à la promotion de la femme en Afrique de l'Est (EASSI), l'Institut des études de sécurité (ISS), la Fraternité des conseils et églises chrétiennes de la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique (FECCLAHA), Mines Advisory Group (MAG) et IKV Pax Christi.

Les participants ont discuté



De gauche à droite : Dr. Francis K. Sang (Secrétaire exécutif du RECSA), Mme Josephine Wasike (sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires Intérieur ougandais), son excellence Vincent de Visscher (Chef de la délégation de l'UE en Ouganda), et l'hon. Maj. Gen. à la retraite, Joseph Nkasserry, représentant le Forum des Parlementaires sur les Armes Légères, lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion régionale

du projet financé par l'UE et identifié les domaines prioritaires d'intervention dans la région du RECSA, les Communautés économiques régionales (CER), au niveau des parlementaires et de la société civile. Un programme des priorités identifiées a été établi, qui servira de feuille de route pour la mise en œuvre des activités à mener.

Il s'agit du premier séminaire régional organisé au titre du projet continental financé par l'UE pour une durée de trois ans. Des séminaires de ce genre devront se tenir dans les régions australe, centrale et occidentale en vue de leur permettre d'accorder la priorité aux interventions dans le domaine des armes légères menées au titre du projet.

Participation du RECSA à la BMS4

Le Centre régional de lutte contre les armes légères illicites a été représenté à la réunion du BMS4 qui s'est tenue à New York du 14 au 18 juin 2010.

Le RECSA y a prononcé une allocution sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur les armes légères dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les pays limitrophes. Au cours de l'allocution, l'accent a été mis sur le marquage des armes, la tenue des archives, la coopération régionale et internationale, la sensibilisation du public, entre autres domaines clés de la mise en œuvre du Plan d'action. Consulter le site Internet du RECSA www.recsasec.org pour lire l'intégralité de l'allocution.

Coopération régionale et internationale

Le Secrétariat du RECSA continue de participer aux forums régionaux et internationaux en vue d'intensifier la coopération avec un grand nombre de partenaires intervenant dans le domaine des armes légères et de petit calibre.

Au nombre des réunions en question, on peut compter entre autres, celle sur le désarmement organisée par l'UNIDIR, la Friedrich Ebert Stiftung (FES) et le Centre de Genève sur la politique de sécurité (GCSP); la réunion sur le genre organisée par Initiative sous-régionale d'appui à la promotion de la femme en Afrique de l'Est (EASSI); la réunion du Comité régional interministériel de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL); et la réunion pour élaborer le Guide pour l'harmonisation des législations nationales sur les armes légères et de petit calibre illicites par la CEDEAO en Afrique de l'Ouest.

Burundi

Le Secrétaire exécutif, Dr. Francis K. Sang, a représenté le RECSA aux festivités organisées à Bujumbura dans le cadre de la commémoration de l'année de la Paix en Afrique. Le clou des festivités a été la destruction

symbolique de 1 000 armes à feu illicites. Elles faisaient partie des milliers d'armes collectées au cours d'une précédente opération de désarmement. La séance de destruction d'armes a été précédée d'une marche dans la rue pour sensibiliser le public sur l'année de la paix et sur les armes légères.



Hon. Alain Bunyoni, Ministre burundais pour la Sécurité Publique (3ème à droite) marche à côté du Dr. Francis K. Sang lors de la marche de sensibilisation dans les rues de Bujumbura. Avec eux, M. Zénon Ndabaneze (au centre), le coordinateur du PFN du Burundi, et les autres représentants du PFN

Le Secrétaire exécutif, Dr. Francis K. Sang, a représenté le RECSA aux festivités organisées à Bujumbura dans le cadre de la commémoration de l'année de la Paix en Afrique. Le clou des festivités a été la destruction symbolique de 1 000 armes à feu illicites. Elles faisaient partie des milliers d'armes collectées au cours d'une précédente opération de désarmement. La séance de destruction d'armes a été précédée d'une marche dans la rue pour sensibiliser le public sur l'année de la paix et sur les armes légères.

Dr. Sang a également participé aux festivités marquant la reconnaissance des efforts déployés par le Président du Burundi dans le cadre de la recherche de solutions au problème de la prolifération des ALPC dans le pays. Le RECSA a été spécialement invité à participer à l'événement pour remettre un prix à S.E. Pierre Nkurunziza, Président de la République. Le prix a été reçu au nom du Président de la République par l'Honorable Alain Guillaume BUNYONI, ministre de la Sécurité publique qui fut aussi le tout dernier président du Conseil des ministres du RECSA.

Des activités de sensibilisation du public ont été aussi

organisées en marge des festivités, y compris un match de football et une marche dans la rue. La marche a été honorée par la présence de hauts-responsables du Gouvernement et de la société civile ; son slogan était "Marche pour des élections pacifiques, sans violence armée". Au cours de sa visite au Burundi, Dr Sang a fait le tour du site de construction de l'arsenal de la Police du Burundi qui bénéficie d'une aide de Mine Advisory Group. La réalisation de cet arsenal améliorera la sécurité des réserves d'armes et de munitions du Gouvernement.

La destruction des armes collectées et le marquage des ALPC ont été au centre des activités du programme de Mai à Juin et ce, dans le but de renforcer la sécurité dans le pays pendant la période électorale. Le Point focal national a organisé le transport des réserves récupérées depuis les provinces jusqu'à Bujumbura, afin d'assurer le maximum de sécurité avant leur destruction. Une campagne de sensibilisation a été menée pendant la période électorale pour dissuader le public à commettre des actes de violence armée pendant la campagne.

Les activités de marquage des armes ont commencé dans le pays à la fin du mois de Mai et sont toujours en cours.

Seychelles

Dans le cadre de la commémoration du 10ème anniversaire de la Déclaration de Nairobi, le Point focal national a produit et diffusé sur la chaîne de télévision nationale, un reportage de dix minutes sur les procédures de contrôle des armes à feu. Dans le reportage, le coordinateur du PFN des Seychelles, le commissaire de police Ernest Quatre, a abordé des questions telles que la collaboration étroite existant entre les acteurs locaux, l'échange d'informations avec le Secrétariat du RECSA, les pays membres et les autres organismes internationaux, le marquage des armes à feu et la piraterie.

Soudan

Le PFN du Soudan a été désormais converti en un Comité permanent chargé des questions relatives aux armes légères et de petit calibre, par décret ministériel signé par le ministre de l'Intérieur. Le comité est composé des représentants du Ministère de la Défense, du Ministère des Affaires Etrangères, du Ministère de la Justice, des agents des services de sécurité et de renseignement et des représentants de la Commission DDR.

Une enquête a été menée sur la prolifération des armes légères dans 15 états de la partie septentrionale du pays. Ceci a été réalisé en collaboration avec la Commission DDR dans le Nord.

Le Soudan a informatisé son système de gestion des armes légères. Le PFN continue de mettre à jour la base de données avec des informations sur les armes légères et se concentre présentement sur les armes autorisées détenues par des civils.

Un décret a été pris par le Directeur adjoint de la Police soudanaise portant composition d'un comité chargé d'examiner la question du marquage des armes à feu détenues par les civils et l'Etat. Le comité est en train de préparer un programme détaillé qui permettra le démarrage des activités de marquage des armes.

Tanzanie

Le pays est en train de procéder à la révision de son Plan d'action national sur les armes légères. Le plan qui a été élaboré il y a plus de cinq ans, a été partiellement mis en œuvre. Le processus de révision a pour but d'actualiser le Plan. Un projet a été élaboré pour être soumis à un examen.

Ouganda

Dans le cadre des efforts d'amélioration de la gestion des réserves en Ouganda, le pays a entrepris l'inventaire et la vérification des armes à feu détenues par la Police ougandaise dans les unités de la Kampala Metropolitan/région Sud et de la région Centre.

Le marquage des armes à feu de l'Armée et de la Police d'Ouganda sont en cours avec un total de 10 000 armes à feu de la Police marquées à ce jour.

De plus, la destruction des munitions, des explosifs et des matériels de guerre périmés du Service des prisons de l'Ouganda a été entreprise ; 118 pièces de matériels de guerre périmés ont été détruites au Commissariat de police de Fort Portal dans l'Ouest de l'Ouganda. Dans le District de Kilembe dans l'Ouest de l'Ouganda, un certain nombre d'explosifs commerciaux périmés ont été détruits. Le PFN a été également impliqué dans les programmes élaborés dans le cadre du Programme d'alerte et de réponse rapide aux conflits et d'un certain nombre d'initiatives pour la promotion de la paix dans le pays.

Le PFN a mené la campagne de sensibilisation du public et a entrepris la formation des équipes opérationnelles des districts sur les ALPC, dans cinq districts de la région du Sud-ouest à savoir Mbarara, Isingiro, Ibanda, Bushenyi et Kiruhura.

En Mai, l'Ouganda a détruit 300 tonnes de munitions et de matériels de guerre obsolètes à la base militaire de Nakasongola avec le soutien financier et technique du RECSA. Le Secrétaire exécutif du RECSA, Dr Francis K. Sang, a participé à la cérémonie de destruction des armes. Il a saisi l'occasion, au cours de son séjour en Ouganda pour rendre une visite de courtoisie respectivement au Secrétaire permanent du Ministère de l'Intérieur, et à l'Honorable Ministre d'Etat chargé des Affaires Etrangères (Coopération régionale), afin de les mettre au courant des nouvelles de la région du RECSA.

Dans la période du 10 au 16 Mai, le Point focal national de l'Ouganda sur les armes a mené, en collaboration avec la société civile, des activités pour marquer la Semaine mondiale d'action contre la violence armée. Le thème choisi cette année est "Vers une société sans violence armée en Ouganda". Au nombre des activités menées pendant la semaine, on distingue, un dialogue public sur la violence armée, animé par l'Inspecteur général de la Police, un séminaire sur le Traité sur le Commerce des armes organisé par deux organisations de la société civile (EASSI et CECORE) et une visite aux victimes de la violence armée à l'hôpital de Mulago.

Changements dans les PFN

Tanzanie

ACP Esaka D. N. Mugasa est le nouveau Coordinateur du Point Focal National de Tanzanie, suivant le départ officiel de SACP Dominic Hayuma en retraite des Forces de Police de Tanzanie et du Bureau du PFN.

© RECSA 2010

Les articles de ce bulletin d'information peuvent être reproduits librement dans un but non lucratif. Merci d'en indiquer l'origine et de nous envoyer une copie de tout article reproduit.

Publication et site interne

Les publications du RECSA peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : www.recasac.org. La version papier des publications peut être obtenue sur demande.

Notre adresse

PO Box 7039, 00200 Nairobi, Kenya; Tel: 254-20-3877456/3876203/3876023; Fax: 254-20-3877397; Email: info@recasac.org